**Logo, company name

Description automatically generated**

**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS:** Haiti

**TYPE DE RAPPORT: SEMESTRIEL**

**ANNEE DE RAPPORT:** 2022

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet:** Appui au Processus Électoral en Haïti (PAPEH) : Prévention des violences liées aux élections y compris la violence politique à l’égard des femmes en Haïti  **Numéro Projet / MPTF Gateway:** **00127434** | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire:** | **Type et nom d’agence récipiendaire :**  **PNUD (Agence coordinatrice)**  **ONU Femmes** |
| **Date du premier transfert de fonds:** 17 Juin 2021  **Date de fin de projet:** 09 juin 2023  **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre?** | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):**   * Veuillez indiquer les montants totaux en dollars US alloués à chaque organisation récipiendaire * Veuillez indiquer le montant du budget initial, le montant transféré à ce jour et l'estimation des dépenses par récipiendaire. * Pour les projets transfrontaliers, regroupez les montants par agences, même s’il s’agit de différents bureaux pays, Vous aurez l’occasion de partager un budget détaillé dans la prochaine section.  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | **Récipiendaire** | **Budget Alloué ($)** | **Transferts à ce jour ($)** | **Dépenses à ce jour ($)** | | **PNUD** | **600,000** | **210,000** | **93,313.32** | | **ONU Femmes** | **900,000** | **315,000** | **147,034.00** | |  |  |  |  | |  |  |  |  | |  |  |  |  | | **TOTAL** | **1,500,000** | **525,000** | **240,347.32** |   Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet: 16%  \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*  *Les modèles de budget sont disponibles [ici](https://www.un.org/peacebuilding/content/application-guidelines)*  **Budgetisation sensible au genre:**  Indiquez quel pourcentage (%) du budget contribuant à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes (GEWE) ?69%  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet contribuant à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: $1,006,812.00  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant contribuant à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: $120,750.00 | |
| **Marquer de genre du projet: GM3**  **Marquer de risque du projet: élevé**  **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area »): prévention/gestion des conflits** | |
| **Préparation du rapport:**  Rapport préparé par: Nadege Beauvil & Amor Boubakri  Rapport approuvé par:  Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: | |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*
* *Veuillez inclure des considérations, ajustements et résultats liés au COVID-19 et répondez à la section IV. CETTE SECTION EST OPTIONELLE*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères):

Le deuxième rapport d’avancement du projet de la prévention des violences liées aux élections y compris la violence politique à l’égard des femmes en Haïti couvre la période allant du 1er octobre 2021 au 31 mai 2022.

Le contexte politique et sécuritaire a eu un impact considérable sur la mise en œuvre des activités dans le cadre de ce projet notamment à la suite de la révocation des membres du Conseil électoral provisoire (CEP) par un arrêté du Premier ministre le 26 septembre 2021 et la suspension de toutes les activités électorales après cette décision. La situation sécuritaire continue de se détériorer en raison des actions accablantes des gangs dans plusieurs régions du pays avec un impact négatif sur le fonctionnement des administrations et la mise en œuvre des programmes. Le niveau de violence et kidnapping s’est accentué ces six derniers mois et plus particulièrement le mois de mars et les femmes et les filles continuent à payer le prix le plus élevé des viols collectifs qui entraînent des meurtres. Il est néanmoins déplorable que les statistiques restent aveugles vis-à-vis du genre. Le rapport de OCHA du 26 mai sur la situation de violences dans la zone métropolitaine fait état d’au moins 16 828 personnes déplacées (dont pour la plupart de Croix-des-Bouquets et Cité Soleil), 188 morts, 113 blessés, 12 disparues et 49 enlevés (ref : https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-violences-dans-la-zone-metropolitaine-de-port-au-prince-rapport-de-situation-3-au-26-mai-2022). Les données sur les femmes et filles violées ne sont pas disponibles. L’accès des routes principales (au risque de se faire enlever, rançonner ou tuer) qui sont toujours contrôlées par des gangs est quasi impossible. En plus, le carburant est devenu rare (problème d’approvisionnement, principalement en dehors de la zone métropolitaine) et cher en Haiti. Des réseaux de femmes leaders sous le leadership de la Ligue Haïtienne des Femmes pour le Renouveau ont tenu entre mars et avril 2022 un dialogue inter-femmes en faveur de la sécurité et la paix en impliquant les 10 départements géographiques du pays.

Un expert en Genre Elections a rejoint (en commençant sa mission en ligne) l’équipe d’exécution du projet d’ONU Femmes et devant renforcer la mise en œuvre des activités au niveau des produits du résultat 2. Les échanges continuent avec des partenaires clés tels que CEP et PNH pour contribuer à la tenue d’actions devant prévenir et combattre la violence électorale faite aux femmes (VEFE) et dans la conception du mécanisme de prévention de la violence électorale et d'alerte précoce basés sur la communauté. ONU Femmes continue d’encadrer des leaders de plateformes et réseaux d’organisations de femmes qui se sont regroupées en taskforce après une rencontre dans le cadre du projet tenue en septembre 2021 et ont créé entretemps l’alliance d’action concertée et renforcée en soutien au leadership politique des femmes et à la lutte contre la violence électorale et politique à l’endroit des femmes.

Le projet continue avec la mise en place des activités de renforcement de capacités, sensibilisation, réflexion, et prévention, vu que c’est le moment opportun pour avancer dans ces besoins justement en préparation au prochain cycle électoral, en attendant que le calendrier électoral soit établi et publie. Il est à noter que plusieurs suivis et rencontres de travail continuent de se faire en ligne, évitant ainsi les déplacements face aux problèmes de rareté du carburant et d’insécurité dans les rues.

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (limite de 1500 caractères):

Malgré un contexte assez difficile, la nouvelle unité d’évaluation des risques et de prévention de la violence électorale du Conseil électoral provisoire (CEP) a travaillé sur la stratégie de prévention et de lutte de la violence électorale. Plusieurs réunions de travail ont permis de préparer une proposition de stratégie de prévention et de lutte contre la violence électorale qui sera soumise à des consultations plus larges avec les différents acteurs avant approbation par le Conseil une fois mis en place.

**Partie II: Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1: Dialogue renforcé et capacités accrues des acteurs du processus électoral pour la prévention et la gestion des conflits et de la violence**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **on track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Elaboration de la stratégie contre la violence électorale : l’équipe du projet a travaillé avec le CEP et plus particulièrement l’unité d’évaluation des risques et de prévention de la violence électorale (l’Unité) sur l’élaboration d’un document de plan stratégique sur la violence électorale. Ce travail a été précédé par deux journées de formation sur la violence électorale et la planification stratégique les 28 et 29 octobre 2021 auxquelles ont participé 13 staff du CEP dont 5 femmes. Cette formation a permis aux membres de l’Unité d’avoir une compréhension commune et cohérente de la violence électorale et d’acquérir les compétences nécessaires pour la planification stratégique. Ce qui leur a été très utile dans l’exercice d’élaboration du plan stratégique contre la violence électorale. Aussi, l’échange préliminaire sur le phénomène de violence électorale a permis de dégager deux objectifs stratégiques principaux pour la stratégie contre la violence électorale : 1) la prévention de la violence dans les élections ; 2) une gestion efficace de la violence électorale au cours du process électoral.

Plusieurs séances de travail avec les membres de l’Unité ont permis de détailler les options stratégiques.

Préparation d’un plan de formation pour l’Unité : un plan de formation au profit des membres de l’Unité a été élaboré dans l’objectif de renforcer leurs capacités notamment en matière d’évaluation et d’analyse systématique des risques de violence électorale. Cela permettra aux membres de l’Unité en vue d’une meilleure préparation de la mise en œuvre des activités prévues par la stratégie contre la violence électorale une fois validée par le prochain Conseil. Toutefois, les conditions actuelles du CEP et l’absence d’un nouveau conseil n’ont pas permis la réalisation de la formation.

Analyse du phénomène des gangs et son impact sur le processus électoral : dans le contexte de montée spectaculaire des activités criminelles des gangs surtout dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, le projet a conduit une analyse du phénomène de gangs et son impact sur le processus électoral en concertation avec les cadres du CEP. L’analyse a montré que le contrôle des zones des plus en plus importantes par les gangs dans les zones urbaines les plus peuplées de la capitale présentera trois défis majeurs pour la tenue des élections :

* Sur le plan opération : le CEP ne sera pas en mesure de réaliser les différentes opérations dans les zones contrôlées par les gangs
* Les candidats n’auront pas la chance de mener leur campagne électorale librement et ils seront de négocier avec les chefs de gangs leur accès aux zones concernées
* Les électeurs ne seront pas en mesure d’exercer leur droit de vote dans les zones en question faute de sécurité

Si ces défis ne sont pas adressés d’une manière adéquate, ils affecteront la crédibilité du processus électoral, ainsi que la stabilité politique et institutionnelle après les élections.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

**Résultat 2: Les femmes candidates et électrices se sentent plus en sécurité et participent activement au processus électoral.**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **on track**

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

Produit 2.1 :

Au cours de cette période de rapportage, ONU Femmes a rencontré le Directeur Général Adjoint de la PNH, sur demande du DG, pour une présentation du projet et des éléments relatifs à l’appui prévu pour la PNH dans le cadre d’un renforcement devant les doter de capacités spécifiques pour prévenir et combattre la violence électorale et politique à l'égard des femmes. Ceci a donné lieu à la finalisation des termes de référence qui sont en publication.

Parallèlement, le projet à travers une initiative conjointe a permis à la PNH, à travers son représentant au titre d’inspecteur général, Chef de Sécurité de la Cellule de Sécurité Électorale, de rejoindre le comité de suivi 8 membres dont 5 femmes (taskforce des secteurs Justice, Police, Société Civile et Partenaires Internationaux tels que des collègues de la section SGBV et sécurité électorale de UNPOL/BINUH). La PNH a donc participé à des séances d’échanges pour le développement d’un plan d’action pour lutter contre les violences à l’égard des femmes lors des élections en Haïti devant être présenté aux institutions étatiques CEP, PNH et au Gouvernement (Primature, MJSP, MCFDF, OPC, CSPJ) et plus tard aux élu-e-s après les éventuelles élections. Ce comité se donne pour objectifs spécifiques à travers ce plan d’action de : a) intégrer des dispositions dans la règlementation électorale en vue de prévenir et de réprimer toutes sortes de violences électorales faites aux femmes ; b) sensibiliser et informer la population sur les VEFE afin de les prévenir et les atténuer ; c) renforcer les capacités des organismes de gestion électorale sur les VEFE ; d) encourager la co-action des acteurs judiciaires et sécuritaires pour une lutte efficiente contre les VEFE ; e) encourager les femmes et les jeunes femmes à s’engager dans des carrières politiques. Un cadre préliminaire est également défini avec des indicateurs de suivi pour mesure l’atteinte des résultats attendus.

Produit 2.2 :

Pendant cette période de rapportage, une nouvelle plateforme de regroupements d’organisations de femmes a rejoint les huit (8) autres continuant la synergie d’actions pour la promotion du leadership féminin et la prévention de la violence politique et électorale. Elles ont travaillé, avec l’aide d’un expert international sur une des composantes de leurs actions, soit la mise en place d’un mécanisme de monitoring des violences à l’endroit des femmes en période électorale. Avec l’appui de l’expert, les membres de la taskforce ont peaufiné leurs termes de référence, se nommant « l’Alliance d’action Concertée et Renforcée en Soutien au Leadership Politique des Femmes et à la Lutte contre la Violence Electorale et Politique à l’endroit des Femmes, et ont développé un protocole d’entente qui sera signé sous peu. Chaque réseau ou plateforme de l’Alliance a rempli une fiche présentant les informations de base sur son existence (son statut juridique, le nombre de membres, sa date de création, ses zones d’intervention, les associations ou groupes de jeunes en sons sein, etc. Ceci leur permet de mieux se connaitre et facilite les travaux.

Deux séances de travail ont été tenues respectivement le 26 avril 2022 et le5 mai 2022 entre les membres de la taskforce de femmes leaders regroupant des réseaux et plateformes de femmes en leadership politique et ONU Femmes sous le leadership de la Représentante du sujet de la meilleure strategie de fonctionnement de l’Alliance et des règlements internes devant être développés pour une meilleure coordination des activités de ce grand regroupement et la consolidation de leur unité. Au cours de l’une de ces séances, elles ont mis sur pied un sous-comité qui s’est donné un mois pour proposer des documents au grand groupe sur le fonctionnement de l’Alliance et la mise en place d’un comité de coordination. Le sous-groupe formé a déjà initié une première séance de travail comprenant l’urgence de faire des propositions au plus tôt pour faire avancer l’organisation formelle de l’Alliance et être en mesure de valider un agenda de travail qui doit comprendre entre autres la présentation de l’existence de l’Alliance aux acteurs concernés et se positionner comme le canal d’échanges sur les questions Leadership Politique Féminin et les VEFE en Haiti.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

A date, le projet s’assure, au niveau de ce résultat 2, de la prise en compte de l’égalité entre les sexes et des besoins des femmes et jeunes. Le projet a travaillé avec la taskforce des femmes leaders membres de réseaux et plateformes, dénommée « Alliance d’action Concertée et Renforcée en Soutien au Leadership Politique des Femmes et à la Lutte contre la Violence Electorale et Politique à L’endroit des Femmes », en les renforçant pour la mise en œuvre d’actions devant entre autres faciliter des dialogues intergénérationnels et des consultations avec les acteurs étatiques et internationaux pour la promotion du leadership féminin et la prévention des violences électorales et politiques vis-à-vis des femmes devant du même coup favoriser l’émergence de jeunes femmes dans la sphère politique. Aussi, les fiches présentant les membres des différentes plateformes ou réseaux renseignent sur les jeunes, ce qui constitue une base pour tenir compte des jeunes dans les activités du projet.

Les actions avec la participation de la PNH, comme le développement du plan d’action pour lutter contre les VEFE à l’intention des institutions de la chaine pénale (sécurité et justice) auront un impact direct sur le nombre de femmes et jeunes femmes à vouloir jouir de leurs droits politiques et la recherche d’une augmentation de la représentativité des femmes dans les espaces de décisions en accord avec l’ODD 5 de l’agenda 2030.

**ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de donnée** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1 :**  **Dialogue renforcé et capacités accrues des acteurs du processus électoral pour la prévention et la gestion des conflits et de la violence** | **Indicateur 1.a**  Pourcentage des électeurs/électrices et candidat-e-s, qui se sentent plus en sécurité lors de leur participation au processus électoral par rapport au dernières élection |  | 65% général  - 50% des femmes et des jeunes (de moins de 22 ans). |  | **0** | Suspension du processus électoral et dysfonctionnement du CEP depuis septembre 2021 |
| **Indicateur 1 b**  Réduction de la violence électorale contre les femmes et les jeunes, par rapports aux processus électoraux précédents. |  | 20% en général, ie dans les centres, et 10% en termes de violences faites sur les femmes et les jeunes de moins de 22 ans. |  | **0** | Suspension du processus électoral et dysfonctionnement du CEP depuis septembre 2021 |
| Produit 1.1  **Les acteurs du processus électoral disposent des capacités de prévention de la violence électorale et le renforcement du dialogue** | Indicateur 1.1  Nombre de partis politiques et candidats ayant signé un engagement à respecter le Code de conduite |  | **30** |  | **0** | Suspension du processus électoral et dysfonctionnement du CEP depuis septembre 2021 |
| **Indicateur 1.1.1**  Mesure dans laquelle le CEP évolue dans les préparatifs d'atténuation des risques de violence électorale, y compris la violence contre les femmes électrices et candidate |  | **Moyenne** | 50% | **Faible** | Un document de stratégie contre la violence électorale a été élaboré mais non pas encore validé à cause de l’absence du conseil. L’atteinte de l’objectif dépendra de la mise ne place d’un nouveau conseil et la publication du calendrier électoral |
|  | **Indicateur 1.1.2**  Niveau de préparation du CEP dans la prévention de la violence électorale |  | Elevé |  | **Faible** | Un document de stratégie contre la violence électorale a été élaboré mais non pas encore validé à cause de l’absence du conseil. L’atteinte de l’objectif dépendra de la mise ne place d’un nouveau conseil et la publication du calendrier électoral |
|  | **Indicateur 1.1.3**  Nombre des matériels de sensibilisation contre la violence électorale produit et distribues. |  | 500 |  | **0** | Suspension du processus électoral et dysfonctionnement du CEP depuis septembre 2021 |
|  | **Indicateur 1.1.4**  Nombre d'activité de sensibilisation de bonne gestion de conflit électoral et de réduction de risque de violences électorales organisées |  |  |  | **0** | Suspension du processus électoral et dysfonctionnement du CEP depuis septembre 2021 |
| Produit 1.2  **Les acteurs du processus électoral disposent des capacités de gestion de conflits liés au processus électoral**. | **Indicateur 1.2**  Pourcentage des conflits résolus par les acteurs du processus électoral. |  | **20%** |  | **0** | Suspension du processus électoral et dysfonctionnement du CEP depuis septembre 2021 |
| **Indicateur 1.2.1**  Etat des cadres normatifs du renforcement des capacités institutionnelles contre la violence électorale |  | Etat satisfaisant conditionné par un ensemble d’éléments défini dans le plan M&E |  | **30%** | TDR de l’unité d’analyses des risques et de prévention de la violence élaborés |
|  | **Indicateur 1.2.2**  Nombre de groupes de médiateurs mis en place. |  | 10 |  | **0** | Suspension du processus électoral et dysfonctionnement du CEP depuis septembre 2021 |
|  | **Indicateur 1.2.3**  Niveau d'information des acteurs sur la compréhension de la violence électorale lors du processus de préparation des élections |  | fort |  | **0** | Suspension du processus électoral et dysfonctionnement du CEP depuis septembre 2021 |
|  | **Indicateur 1.2.4**  Niveau d'appropriation des mécanismes de réduction de conflits par les différents acteurs impliqués dans le processus électoral |  | moyen |  | **0** | Suspension du processus électoral et dysfonctionnement du CEP depuis septembre 2021 |
| **Résultat 2**  Les femmes candidates et  électrices se sentent plus en  sécurité et participent  activement au processus  électoral. | **Indicateur 2a**  Augmentation du niveau  de sentiment de sécurité  des candidates et les  électrices lors de leur  participation au processus  électoral. | En 2016, les candidates et  les électrices se sentaient  moins en sécurité lors leur  participation au processus  électoral. | Une augmentation de 30%  du sentiment de sécurité  des politiques, candidates et les électrices, dans les  zones cibles, lors de leur  participation au processus  électoral. |  | **0** | Le projet continue les actions de dialogue et sensibilisation et reste dans l’attente d’un nouveau calendrier électoral pour lui permettre d’avancer avec certaines activités liées à cela. |
| **Indicateur 2b**  Augmentation de la  proportion de femmes  participant au processus  électoral comme  candidates, en raison du  sentiment accru de  sécurité. | En 2016, Seuls 8% de  femmes avaient pris part  comme candidates aux  élections législatives dans  les zones d’intervention du  projet. | En 2021, une  augmentation de 10% de  la participation des  femmes comme candidate  aux élections législatives. |  | **0** | Le projet continue les actions de dialogue et sensibilisation et reste dans l’attente d’un nouveau calendrier électoral pour lui permettre d’avancer avec certaines activités liées à cela. |
| Produit 2.1  La Police Nationale d’Haïti dispose de  capacités spécifiques pour prévenir et  combattre la violence électorale et  politique à l'égard des femmes candidates,  électrices et élues. | **Indicateur 2.1.1 :**  Nombre d’interventions de la PNH pour répondre aux incidents de violences VEFE à l’égard des femmes enregistrés. | 2016 | En 2021, des incidents  de VEFE enregistrés et  traités par la PNH.  TBD en 2021 | TDR pour le renforcement de la PNH en cours de publication  Participation active de représentant de la cellule des élections de la PNH dans le comité de suivi sur un plan d’action pour lutter contre les VEFE à l’intention des institutions de la chaine pénale entre autres | 0 | La situation de crise humanitaire, sécuritaire et politique ralentit les activités liées à ce produit. Suite à la rencontre avec les responsables de la PNH, pour orienter les actions des points 2.1.1 à 2.1.3 prévues avec les unités ou cellules concernées de l’institution, les TDRs pour une firme devant appuyer dans le renforcement de la PNH sont en publication. |
| **Indicateur 2.1.2 :**  Nombre d’enregistrements  de femmes harcelées ou  agressées pendant le cycle  électoral. | 2016 | En 2021, des plaintes  enregistrées par la PNH  selon le système  opérationnel mis en place  de collecte des données  sur les violences  électorales et politiques à  l’égard des femmes. |  | 0 | La situation de crises multiples dans le pays n’a pas facilité les avancées. Mais les échanges avec la PNH dans une collaboration avec UNPOL/BINUH ont permis leur intégration dans un comité de suivi important relatif aux VEFE. |
| **Indicateur 2.1.3 :**  Nombre de policières  formées et impliquées  dans le processus  d’enregistrement des  plaintes et le monitoring. | 2021 | En 2021, environ 30  policières seront formées  et impliquées dans le  processus  d’enregistrement des  plaintes et le monitoring. | TDR tenant compte des commentaires du bénéficiaire direct en publication | 0 | La situation de crises multiples dans le pays n’a pas facilité les avancées. |
| Produit 2.2  Les mécanismes de prévention de la  violence électorale et d'alerte rapide basés  sur la communauté et dirigés par des  femmes sont renforcés et liés à la PNH. | **Indicateur 2.2.1 :**  Nombre de rapports d’alerte VEFE produits par le mécanisme communautaire et utilises par les organisations de femmes et la PNH. | Absence de rapports  d’alertes sur la VEFE  produits en 2016. | En 2021 et 2022, au moins  12 rapports consolides  d’alertes produits par le  mécanisme  communautaire et utilises  par les organisations de  femmes et la PNH. |  | **0** | Cette activité est liée à l’activité 2.2.2. |
| **Indicateur 2.2.2**  Existence de mécanisme  communautaire de  prévention et d'alerte  rapide de la violence à  l’égard des femmes. | Pas de mécanisme  communautaire de  prévention et d'alerte  rapide de la VEFE. | En 2021, un mécanisme  communautaire de  prévention et d'alerte  rapide de la violence à  l’endroit des femmes aura  été mis en place et sera  fonctionnel. |  | 10% | La crise humanitaire et d’insécurité continue d’impacter les activités du produit 2.2. Mais quelques avancées sont quand même à considérer par rapport à la taskforce et les ateliers sur la mise en place du mécanisme de prévention et monitoring des VEFE |
|  | **Indicateur 2.2.3** Pourcentage de membres de la communauté (désagrégé par sexe) surveillant les cas de VEFE formés à l’utilisation du mécanisme communautaire. | 0% | En 2021, 65% des membres de la communauté (dont 70% de femmes et 15% de jeunes) surveillant les cas de VEFE auront été formé à |  | **0** | Aucun commentaire. Cette activité est dans les temps. |
| **Indicateur 2.2.5** : Existence d’un accord entre les organisations de femmes et la PNH. | 0 | 1 accord signé entre la PNH et les organisations de femmes qui monitorent le mécanisme communautaire |  | **0** | Discussions avancées sur le mécanisme communautaire à adopter sur la base du contexte pays avec des propositions faites par un expert international en VEFE sur le mécanisme approprié et sa gestion  TDR en finalisation sur la base des travaux et discussions avec la taskforce des réseaux/plateformes d’organisations de femmes leaders  -TDR élaborés pour définir la mission de la taskforce des réseaux / plateformes des organisations de femmes et jeunes femmes mis en place pour soutenir le processus de formulation et de mise en œuvre de la stratégie  -Protocole d’entente élaboré par la taskforce avec l’aide d’un expert international en VEFE  . |
| **Indicateur 2.2.6**  Nombre de personnes étant touchées par la campagne de sensibilisation sur la prévention des violences électorales et politiques à l’endroit des femmes et la promotion du leadership politique féminin | **0** |  | -**Note d’orientation pour l’élaboration de la stratégie de sensibilisation sur les VEFE développée à partir des recommandations d’une dizaine de femmes et jeunes femmes leaders de 8 réseaux / plateformes d’organisations de femmes** | **0** | Pas de commentaire. Cette activité est sur la bonne voie et dans les temps. |

**Partie III: Questions transversales**

Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères):

* Finalisation et approbation de la stratégie du CEP contre la violence (dépendamment de la nomination d’un nouveau Conseil)
* Elaboration et validation du cadre du dialogue
* Sélection et formation des médiateurs communaux
* Signature du protocole d’entente entre les membres de la taskforce dénommée Alliance d’action Concertée et Renforcée en Soutien au Leadership Politique des Femmes et à la Lutte contre la Violence Electorale et Politique à L’endroit des Femmes
* Conférence de presse par cette Alliance
* Dialogue entre les membres de l’Alliance et les instances concernées par les thématiques : Leadership Politique Féminin, VEFE, Femmes, Paix et Sécurité, Gouvernance, et Genre & Elections (CEP, MCFDF, MJSP, PNH – Cellule Elections et CNAF, OPC, CSPJ)
* Rencontre avec les organisations internationales : PNUD, ONU Femmes, BINUH, NDI et IFES
* Présentation et validation, aux acteurs concernés par le comité de suivi dont la PNH est membre, du plan d’action pour lutter contre les VEFE principalement par rapport aux institutions de la chaine pénale

En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (limite de 2000 caractères):

Au stade actuel et compte tenu de la suspension du processus électoral en Haiti, l’impact escompté du projet n’existe pas. Les activités principales qui devraient contribuer à cet impact ne peuvent démarrer qu’avec la reprise du processus.

Vous pouvez également joindre un maximum de 3 ﬁchiers dans diﬀérents formats (ﬁchiers image, powerpoint, pdf, vidéo, etc.) et 3 liens à des ressources web pour illustrer l'impact humain du projet [OPTIONAL]

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi:** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)  *Réunions de suivi PNUD et ONU Femmes*  *Réunion du Comité de pilotage le 21 décembre 2021*  *Réunion avec la responsable des programmes pour le portefeuille PFB d’Haïti le 5 mai 2022* | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence? Oui  Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires? Non |
| **Evaluation:** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport?  Non | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): 55,000.00  Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*: |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donnateur: Montant ($): |
| **Eﬀet catalytique (non ﬁnancier)** : Le projet a-t-il permis ou créé un changement plus important ou à plus long terme dans la construction de la paix?  Aucun eﬀet catalytique  Peu d’eﬀet catalytique  Eﬀet catalytique important  Eﬀet catalytique très important  Je ne sais pas  Trop tôt pour savoir | Veuillez décrire comment le projet a eu un effet catalytique (non-financier)  Veuillez limitez vos réponses à 3000 caractères |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) |  |

**Partie IV: COVID-19**

*Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19. CETTE SECTION EST OPTIONELLE*

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.$
2. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.
3. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

Autres (veuillez préciser):

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)